



**HAL**  
open science

## Mot d'ouverture : de la linguistique théorique à l'enseignement du polonais langue étrangère

Hélène Włodarczyk

### ► To cite this version:

Hélène Włodarczyk. Mot d'ouverture : de la linguistique théorique à l'enseignement du polonais langue étrangère. Enseigner et apprendre le polonais langue étrangère, 2014, 9782900463024. hal-02162340

**HAL Id: hal-02162340**

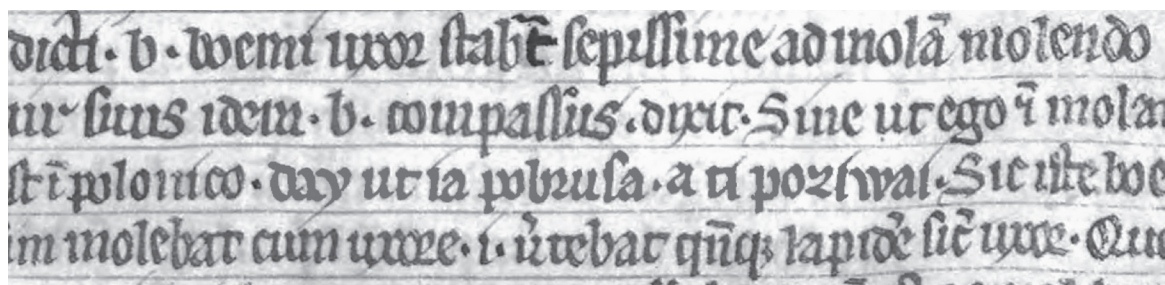
**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02162340>**

Submitted on 21 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ENSEIGNER ET APPRENDRE LE POLONAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



SOUS LA DIRECTION

DE **Leszek Kolankiewicz**

ET D' **Andrzej Zieniewicz**

CENTRE DE CIVILISATION POLONAISE  
UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

POLONICUM, CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE POLONAIS LANGUE ÉTRANGÈRE  
UNIVERSITÉ DE VARSOVIE

# MOT D'OUVERTURE : DE LA LINGUISTIQUE THÉORIQUE À L'ENSEIGNEMENT DU POLONAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Je remercie le professeur Leszek Kolankiewicz, directeur du Centre de Civilisation Polonaise à la Sorbonne, de m'avoir invitée à ouvrir ce colloque. Sans doute à plusieurs titres, d'abord en tant que chercheur en linguistique théorique et enseignante de linguistique polonaise, même si l'enseignement des langues étrangères n'est pas une science exacte. Sans doute aussi parce que, en tant que francophone ayant commencé l'apprentissage du polonais à l'université, je peux servir d'exemple en tant qu'apprenant adulte du polonais comme langue étrangère se servant de cette langue dans sa profession. Cela permet de confronter la théorie à la réalité. Mais revenons à des considérations plus générales.

Ce qui est nouveau (dans les dix dernières années) en ce qui concerne le polonais langue étrangère (PLE), c'est la place de la Pologne en Europe, en particulier dans l'Union Européenne, son dynamisme économique qui entraîne aussi une dynamique culturelle. De nombreux professionnels étrangers ont besoin d'acquérir rapidement une maîtrise efficace du polonais. Cela change complètement le profil des apprenants : des amoureux de Chopin ou des sympathisants de Solidarność on est passé à des acteurs économiques motivés. Les étrangers parlant polonais ne sont plus des cas uniques faisant sensation : ils sont de plus en plus nombreux, et originaires de tous les continents, dans les programmes de radio et TV.

L'enseignement du polonais aux étrangers commence à avoir une tradition assez longue. En témoignent la création des centres

comme Polonicum à Varsovie ou le centre de Cracovie, puis de ceux de plusieurs universités polonaises dont Katowice, Lublin, Toruń, qui remonte à plusieurs décennies, et l'action des pionniers qui furent à l'origine de ces centres, tel le professeur Władysław Miodunka pour ne citer que lui. Il convient d'insister sur le fait que, depuis le début de cet enseignement, le polonais a un atout original : il peut s'appuyer sur une importante diaspora qui est la courroie de transmission entre les locuteurs natifs et les locuteurs seconds. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner que les *Gaulois* enseignant le polonais en France demeurent rares. Le prestige d'une langue est sans doute lié à son rayonnement au-delà des natifs mais il faut tirer parti de la situation particulière du polonais qui peut s'appuyer sur sa diaspora qu'il faut encourager et aider à cultiver la langue de ses origines. Cela devient d'autant plus facile que les résultats de la recherche en neurosciences prouvent que les enfants bilingues ont un développement intellectuel meilleur que les enfants monolingues, ce qui peut encourager les Polonais de la diaspora à transmettre leur langue à leurs enfants. À cela s'ajoute la meilleure image de la Pologne dans le monde depuis le pontificat de Jean-Paul II, la lutte de Solidarność, la fin du système soviétique et l'entrée dans l'Union Européenne avec les succès économiques de la Pologne.

Non seulement le polonais est aujourd'hui l'une des 27 langues officielles de l'UE mais il est par le nombre de locuteurs (10 % de l'Europe des 25 en 2005) la 6<sup>e</sup> langue après l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Le russe est la 7<sup>e</sup> en tant que langue seconde des pays baltes. Le polonais est donc la 1<sup>ère</sup> langue slave de l'UE.

Pour réussir la promotion du polonais langue étrangère, les enseignants de langue doivent faire un effort d'autant plus important que leur langue ne peut rivaliser avec l'anglais ou le chinois pour la diffusion dans le monde actuel. De quel effort s'agit-il ? Tout simplement essayer de se faire comprendre facilement des apprenants. Pour cela, il faut réduire au minimum

le recours en classe de langue à la théorie elle-même : les apprenants n'ont pas que le polonais à apprendre, ils ne doivent pas avoir l'impression de perdre un temps précieux à des abstractions ou à des généralités qui leur semblent sans rapport avec la pratique communicative qu'ils souhaitent acquérir. Cependant, pour ne pas exposer inutilement des théories et des termes techniques, l'enseignant lui-même doit être au courant des théories linguistiques qui permettent de créer des tests et exercices efficaces pour améliorer la pratique des élèves ; sa situation est comparable à celle du psychologue qui sait pourquoi il propose telle tâche ou telle question à un patient sans avoir à lui expliquer quelles facultés cognitives il est en train de tester. Il ne faut pas rêver enseigner les langues sans faire l'effort de se tenir au courant de la recherche en linguistique. Cette connaissance théorique permet de faire prendre conscience aux élèves d'abord dans leur propre langue maternelle (ou langue de référence commune de la classe, pour nous le français) des structures linguistiques qui sont communes à toutes les langues humaines. Des termes de la linguistique « nationale » polonaise, obscurs et abstraits, ne peuvent que dégoûter les natifs de la grammaire théorique et décourager les non natifs de l'apprentissage d'une langue aussi bizarre. Par exemple, rien de plus déroutant pour un adulte ayant un minimum de connaissances phonologiques et phonétiques que de voir présenter dans le chapitre consacré à la prononciation polonaise le terme de « consonnes durcies » qui est un concept morphologique (morphologique) et non phonétique. Même chose pour la théorie des cinq, six, sept, huit ou neuf « genres » du polonais avec le fatal néologisme du « genre masculin-personnel » (cf. Włodarczyk H. 2012). Si au contraire on parvient à faire prendre conscience aux apprenants de certaines structures linguistiques qu'ils utilisent inconsciemment dans une langue qu'ils maîtrisent bien, il suffira de leur présenter des moyens d'expression comparables dans la langue 2. Par exemple <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Pour ne pas allonger l'exposé, je renvoie les personnes intéressées à quelques-uns de mes travaux sur les différents problèmes de linguistique théorique évoqués ici brièvement (voir la bibliographie ci-après).

la catégorie de l'animation (avec l'opposition animé/non animé et humain / non humain) — qui existe aussi en français (et en anglais) bien qu'elle ne soit pas présentée dans la grammaire traditionnelle — permet d'éviter de subdiviser le « genre » du polonais en 7 ou 9 sous-catégories.

L'enseignement des langues aux étrangers n'est pas une discipline scientifique, c'est avant tout une pratique pédagogique mais elle peut profiter des progrès de la recherche en linguistique et dans des disciplines proches notamment les neurosciences et les sciences de l'information. Pour l'enseignement aux adultes qui doivent aujourd'hui en Europe apprendre au moins 2 langues secondes il convient de disposer d'un ensemble de concepts permettant de comprendre le fonctionnement de toute langue quelle qu'elle soit. Il convient donc de transmettre à l'occasion de l'enseignement des langues une culture linguistique élémentaire commune (ce qui manque encore aujourd'hui même aux spécialistes chevronnés des langues et cultures étrangères). D'ailleurs, la culture littéraire jouit de plus de prestige en société que la culture linguistique ; on aurait honte de ne pas connaître Victor Hugo ou Adam Mickiewicz mais qui s'inquiète de ne savoir définir un phonème, un énoncé ou le temps en grammaire (et non en philosophie) ? Cette culture linguistique élémentaire et commune (valable pour la description de toutes les langues) concerne la structure de toute langue humaine, donc au premier chef la double structuration en système d'unités distinctives (les phonèmes) et en système d'unités significatives (les morphèmes). Les phonèmes (dont le total est d'environ une quarantaine dans la plupart des langues) permettent d'encoder de manière économique et efficace (sans avoir à prononcer une infinité de sons différents) le nombre infini d'unités significatives nécessaires à la communication. Si donc on peut facilement se passer aujourd'hui d'enseigner l'alphabet phonétique international et la transcription phonétique (puisque l'on dispose de moyens techniques pour faire écouter et répéter), on ne peut en revanche se passer de présenter

aux apprenants adultes le système phonologique du polonais et de le comparer à celui de la langue première. Le recours à la phonologie, souvent présentée comme une discipline théorique abstraite difficile, sans rapport avec la pratique de la langue, permet pourtant d'attirer l'attention des apprenants sur les phonèmes qui n'existent pas dans leur langue et sur la nécessité de travailler leurs différentes prononciations (réalisations phonétiques dans des contextes différents). De plus, l'orthographe polonaise étant presque entièrement phonologique (avec de rares exceptions de caractère étymologique dues à l'évolution du système phonologique depuis la Renaissance) il est gratifiant de montrer aux apprenants francophones la relative facilité de l'orthographe polonaise en comparaison avec la française, entièrement fondée sur l'étymologie (l'origine latine des morphèmes du français).

La deuxième propriété universelle des langues du monde concerne la relation entre la forme des énoncés (prosodie, morphologie et syntaxe) et leur contenu sémantique et pragmatique (Włodarczyk André & Włodarczyk, Hélène. 2008). Il se trouve là aussi un ensemble important de connaissances linguistiques universelles qu'on peut facilement expliquer en s'appuyant d'abord sur l'observation de la langue maternelle des apprenants. Faire prendre conscience du fonctionnement de la langue maternelle permet d'utiliser les connaissances jusque là inconscientes de la langue 1 dans le but d'accélérer l'acquisition de la langue 2. Pour faciliter le raisonnement, avant de donner des exemples pour la langue seconde, il convient de s'appuyer sur des exemples en langue maternelle. Un résultat extrêmement positif est que les apprenants auront l'impression, en apprenant le polonais langue étrangère, de mieux comprendre comment fonctionne leur propre langue (dont ils se servent spontanément sans réflexion). Mais il convient de garder en tête le principe suivant : dans l'enseignement d'une langue 2, il convient de recourir autant que nécessaire (mais pas plus) aux concepts et méthodes de la linguistique générale afin de faire prendre

conscience des phénomènes linguistiques d'abord dans la langue maternelle pour ensuite faire acquérir leurs homologues dans la L2. On peut ainsi familiariser les apprenants avec la terminologie et les concepts communs aux langues humaines, par exemple, les catégories cognitives de temps, d'aspect, de modalité, d'abstrait/concret, animé/non-animé, humain/non-humain, de personne, etc., catégories qui peuvent être exprimées de différentes façons, grammaticales ou lexicales, dans différentes langues. Utiliser une base théorique moderne et à jour pour la description des langues permet de faire la part entre l'universel et le particulier. En revanche, une terminologie particulariste risque de faire prendre pour particulier ce qui est universel, ou commun au moins dans les langues apparentées, et d'abord dans la famille des langues indo-européennes. Par exemple, le genre en polonais n'a que trois valeurs différentes mais il se combine avec l'animation également à trois valeurs (non animé, animé non-humain et animé humain). À propos du genre qui se combine dans la morphologie avec l'animation mais aussi le nombre (singulier / pluriel) et le cas de la déclinaison, on peut rappeler que le polonais (comme les autres langues indo-européennes) est une langue synthétique, qui combine dans un seul morphème les valeurs de plusieurs catégories, à la différence des langues agglutinantes comme le turc. Enfin, il faut savoir profiter des ressemblances importantes entre les langues slaves lorsqu'on s'adresse soit à des apprenants dont la langue première est une autre langue slave soit à des apprenants qui ont appris une autre langue slave avant le polonais. Cela est utile, par exemple, pour enseigner l'emploi de l'aspect verbal (Walkiewicz A. & Włodarczyk H. 2012) ou l'emploi des constructions impersonnelles, c'est-à-dire des phrases où le sujet n'apparaît pas (Włodarczyk H. 1993, 2009b).

Mais, avec le développement de la linguistique cognitive et de l'ethnolinguistique cognitive (Bartmiński J. 2009), les linguistes savent aujourd'hui que la connaissance de la culture joue aussi un rôle primordial dans l'apprentissage d'une langue. La compré-



hension d'un énoncé n'est possible que si, outre le contenu exprimé de manière explicite, le destinataire tient compte de tout le savoir partagé par les participants de la situation énonciative. Pour comprendre un énoncé polonais, il faut connaître non seulement les règles de la langue polonaise elle-même mais aussi connaître au moins un peu la géographie, l'histoire, la littérature ou même la cuisine, en fait tout ce qui compose une culture et la différence de ses voisines. Une certaine circularité de la situation des apprenants à leurs débuts tient au fait que la langue est en même temps le meilleur accès à la culture puisque tous les textes fondateurs de cette culture sont rédigés dans cette langue. C'est pourquoi plus les cultures sont éloignées dans le temps et l'espace, plus l'apprentissage des langues est difficile. Entre la France et la Pologne, la difficulté est moyenne : les deux langues et les deux cultures possèdent, à côté de différences non négligeables risquant de provoquer des malentendus, de très nombreux points communs dus à l'histoire partagée de la culture européenne qui facilitent l'apprentissage respectif des deux langues.

Quels que soient les efforts de l'enseignant, un adulte n'apprend jamais mieux une langue que s'il y trouve un intérêt personnel et qu'il s'y investit fortement, or cela dépend en grande partie du prestige social et de la reconnaissance qu'il peut en retirer. Un certain espoir est permis avec les possibilités qui s'ouvrent aujourd'hui d'utiliser le polonais au plan international dans des activités professionnelles prestigieuses que ce soit dans le domaine public ou privé.

### **Bibliographie**

Bartmiński, Jerzy. *Aspects of Cognitive Ethnolinguistics*. London 2009, Equinox.

### **Bibliographie récente de l'auteur**

Walkiewicz, Aleksandra, Włodarczyk, Hélène. Revisiting the correspondence between the Polish Imperfective Aspect and the French Imparfait in the Distributed Grammar (DG) framework. *Studies in Polish Linguistics*, p. 5-36. Cracovie 2012, Lexis.

Włodarczyk André, Włodarczyk, Hélène. Roles, Anchors and Other Things we Talk About: Associative Semantics and Meta-Informative Centering Theory. *Intercultural Pragmatics*, Vol. 5. N°3. Berlin/New York 2008, Mouton - De Gruyters.

W. H. Sentences without a Nominative NP in Polish. *Studies in Polish Inflectional Morphology and Syntax - Synchronic and Diachronic Problems*, ed. R. Laskowski and G. Hentschel, p. 209-228, München 1993, Verlag Otto Sagner.

W. H. L'apport de la linguistique théorique à la traduction du polonais en français: le problème du temps et de l'aspect au passé. *Les contacts linguistiques franco-polonais*, p. 13-27, Travaux et recherches, Collection UL3, Presses Universitaires de Lille, 1995.

W. H. L'Aspect perfectif comme hypercatégorie (approche cognitive), communication au XIII<sup>e</sup> Congrès des slavistes à Ljubljana en août 2003. *Revue des Études Slaves* LXXIV/2-3, p. 327-338, Paris 2003.

W. H. Les centres d'intérêt de l'énoncé en polonais et en français, *Énoncer – l'ordre informatif dans les langues*, dir. Pierre Cotte, Martine Dalmas et Hélène Włodarczyk, p. 33-48, Coll. Sémantiques, Paris 2004, l'Harmattan.

W. H. La place du temps dans la théorie cognitive de l'aspect (perfectifs d'achèvement et d'interruption en polonais et en russe). *Le Temps construit, Mélanges offerts à Jean-Paul Sémon*, dir. Jean Breuillard, p. 109-131, Paris 2008, Institut d'Études Slaves.

W. H. Les centres d'intérêt de l'énoncé et la cohérence textuelle en polonais et russe. *Revue des études slaves* LXXX/1-2, p. 13-32, Paris 2009.

W. H. Lingwistyka na polonistyce krajowej i zagranicznej w dobie filozofii informatyczno-logicznej. *LingVaria* Rok IV (2009), nr 1 (7), p. 65-79, Kraków 2009, Księgarnia Akademicka.

W. H. Les catégories du genre et de l'animation dans la grammaire polonaise, *l'Enseignement du polonais en France - III<sup>e</sup> Assises*, p. 25-38, Varsovie-Paris 2012.